

Mairie ☎ 02.98.61.45.72 Site internet <https://www.mairie-treflez.fr>

✉ Keleier : keleier@treflez.fr ✉ Urbanisme : contact@treflez.fr ✉ Accueil : accueil.mairietreflez@orange.fr

PERMANENCES DES ELUS Contacter la mairie au 02.98.61.45.72

Madame Le Maire, Anne BESCOND reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15 h à 17 h.

Adjointe aux affaires sociales, Sarah OULIVET reçoit sur rendez-vous le mercredi matin.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES MAIRIE – LA POSTE

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h.

Garderie périscolaire : 02.98.61.66.46

Bibliothèque : 02.98.61.67.77

Paroisse St Pol Aurélien : 02.98.69.01.15

Urgence : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Gendarmerie Plouescat : 02.98.69.60.07

Ouverture : mardi et jeudi de 14h à 18h

Samedi de 14h à 18h

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES

02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

ALDS (aide et soins à domicile) : 02.98.69.49.60

Assistante Sociale :

CDAS Landivisiau 02.98.68.11.46

[France services](#)

St Pol de Léon : 02.98.69.10.44

Cléder : 02.98.69.44.54

[Relais Petite Enfance](#)

Permanence téléphonique lundi, mardi et vendredi après-

midi de 13h30 à 17h. 02.98.69.23.13

DÉCHETTERIE

* **CLÉDER** : 02.98.19.54.67

Ouvert de 8h45 à **11h45** (sauf le lundi) et de 13h30 à **17h15** du lundi au samedi.

* **LANHOUARNEAU** : 02.98.61.32.57

Ouvert le mercredi et le samedi de 9h00 à **11h45** et de 13h30 à **17h15**.

Attention, un justificatif de domicile vous sera demandé pour accéder aux déchetteries.

SERVICE ENVIRONNEMENT : 0 800 220 574

PRESSE LOCALE

Correspondant Télégramme

Marie CORFA 06 64 26 77 46

mcorfa.letelegramme@gmail.com

Correspondant Ouest France

Camille RAISON 06.43.22.66.75 kmlle.raison@gmail.com

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Pour le **mercredi 8 mars**, sortir le conteneur **bordeaux (ORDURES MÉNAGÈRES)** le **mardi soir**.



INFORMATIONS MAIRIE

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES COMPLÉMENTAIRES

Par arrêté préfectoral du 10 janvier 2023, les électeurs de la commune de Tréflez sont convoqués afin de procéder à l'élection de **5 conseillers municipaux**, le **dimanche 5 mars 2023** (1^{er} tour) et **si besoin le 12 mars** (2nd tour).

L'état récapitulatif des **7 candidatures enregistrées**, en date du 16 février 2023, a été publié sur le site de la Préfecture. Vous le retrouvez également affiché en mairie.

Le scrutin aura lieu en mairie (salle du conseil municipal) de 8h à 18h.

MODALITÉS DU VOTE

Les bulletins de vote seront à votre disposition au bureau de vote (salle du conseil en mairie)

7 candidatures enregistrées pour 5 conseillers à élire.

Pour être élu au 1er tour, il faut cumuler un nombre de voix :

- supérieur ou égal au 1/4 des électeurs (soit 205)

et

- supérieur ou égal à la moitié des suffrages exprimés

Un vote est valide même **si** :

- les bulletins comportent moins de noms de candidat que de poste à pourvoir,

- les bulletins comportent plus de noms que de sièges à pourvoir, si par la présentation ou la numérotation, le choix de l'électeur peut être déterminé.

Le panachage est autorisé.

Les non-candidats ne sont pas comptabilisés

Les bulletins manuscrits sont valides.

Les cartes électorales distribuées en 2022 (avec QR code) sont seules valides pour ce scrutin.

Nous vous suggérons d'apporter votre stylo qui sera de **couleur bleue** pour le 1er tour.

ÉCOLE

ÉCOLE NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR

L'école organise une porte ouverte le samedi 1er avril. De 10h à 12h.

ANNONCES PAROISSIALES

MESSE

Samedi 4 mars à 18h : messe à Tréflez

COMMERCANTS

>Bar Ar Ménez 02.98.61.42.83

Lundi fermé ; Mardi, mercredi, jeudi 8h45/14h et 16h30/20h30 ; vendredi 8h45/14h et 16h30 /22h; samedi de 9h/14h30 et 16h30/21h; dimanche et jours fériés 10h30 à 14h30 et 18h30/21h

>Le Salon 02.98.79.71.68 2 rue de la Mairie (MTL)

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h Vendredi : 9h-18h Samedi : 8h30-17h.

>DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan

Commandes uniquement sur RDV 06.47.87.71.30 ou 02.98.78.21.84

>BIBLIOTHEQUE 02.98.61.67.77

Mercredi 13h30-14h30 Vendredi 16h45-18h45 Dimanche 10h30-12h00.

>BETER'S PIZZADIAS 06.22.61.03.29

Vente de pizzas, pizzadias, fries (frites fraîches garnies)

Présent le **jeudi soir** sur le parking de la Gare à partir de **17h30**



>CHEZ TONTON JO Épicier/Traiteur 06.22.82.60.50

Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et 15h30 à 19h30, le dimanche de 8h à 12h30. Fermé le lundi et mercredi après-midi.

Menu du 3 au 9 mars 2023

Vendredi : Carry thon (thon cuisiné à la créole)

Samedi : bœuf sauté aux oignons

Mardi : rougail saucisse

Mercredi : tajine poulet aux olives

Jeudi : lasagne de bœuf



L'épicerie sera fermée du 27 mars au 10 avril

PETITES ANNONCES

>VENTE COLIS DE VIANDE

Gabriel vous propose de la viande charolaise en colis sous vide. Viande bovine élevée en Finistère (bœuf et veau). 4 formules au choix. Plus d'information au 06 58 15 22 51.

>EMPLOI

Tonton Jo recherche une personne souriante et motivée pour un CDD de 5 mois, à mi-temps (25h/semaine), afin de l'aider pour la période estivale.

Merci de déposer votre C.V. et votre lettre de motivation directement à l'épicerie avant la fin mars.

>A LOUER

Maison rénovée sur Plounevez-Lochrist, 6 chambres, en colocation meublée. Pour CDD, intérimaires, saisonniers. Libre de suite.

Contact : 06.12.19.37.84

MARCHÉ DU MARDI SOIR

>La ferme "Plein le Boutoc"

Camille et Raphaël vendent leurs légumes et leurs pains produits en agriculture biologique sur la place du bourg, de 17h à 19h.

Réservation du pain conseillée auprès de Raphaël 06.28.69.69.89

~~~~~

### >Régis Pizzas : 06.09.74.27.94 De 13h30 à 19h

~~~~~

>Lutong Bahay 07.66.69.76.63

Spécialités plats asiatiques, en vente à emporter, tous les mardis de 17h00 à 19h00.

Menu pour le 7 mars

Porc Pochoero (ragoût de porc), Poulet Adobo, Nems, Samoussa.



ASSOCIATIONS

TREFLEZ
Salle Polyvalente chauffée

Dimanche 12 mars à 12 h

KIG HA FARZ

Adulte : 12,50 €
Enfant - 12 ans : 6 €
À emporter : 11 €
Boissons comprises

Possibilité Jambon-Frites
Sur réservation : Monique 06 23 08 32 82
Date limite d'inscription : le 9 mars

Organisé par le Jumelage Tréfléz-La Croix Barrez

Réservation avant le 9 mars après de Monique au 06.23.08.32.82

Génération
Mouvement
LES ANIMÉS
FÉDÉRATION DU FINISTÈRE

Vous propose un moment
de rires et de détente

Jean Piépié
fait
son
show

OUVERT A TOUS ...

« Jean Piépié fait son show » - Jean Piépié met en scène différents sketches : le chasseur, les Normes Européennes, les problèmes de communication, le mariage, le journal, les inventions, le contrôle d'alcootest, la vie de Jean... Tout un programme pour ce spectacle de 1h30.

MERCREDI 3 MAI 2023
14h
Salle Sklerijenn
29400 PLOUNEVENTER

Tarif : 16€ par personne - Inscription pour le 10 avril 2023
Informations et réservations au secrétariat de GMOUV 29

Club
Nom/Prénom
Ville
Tél :
Réserve x 16 € =00 €

Règlement par chèque à l'inscription
à l'ordre de GMOUV 29

Le club participe à hauteur de 10€ pour ses adhérents

ASSOCIATIONS (suite)

E.S.T

Dimanche 26/02

Belle victoire dans le derby à Lanhouarneau 2-0, buts inscrits par Romain Abiven et Julien Gaudec. Valentin Le Grand, auteur d'un grand match et nouveau tréflézien depuis 2 ans, aurait mérité d'inscrire un 3ème but en toute fin de rencontre.

Dimanche 05/03

Réception de **FC Haut-Léon C** (Entente Bodilis-Plougar-Berven-Plouzévédé) à 15h30 au Menhir. Un nouveau succès permettrait aux verts de revenir dans la course au maintien ! Venez nous encourager !



SORTIE DE CLASSE

Il est envisagé d'effectuer une sortie des heureux soixantaines de la classe 63 pour cette année.

A cet effet, une réunion se déroulera le samedi 4 mars 2023 à 18h00 au bar "Ar Menez" afin de peaufiner les modalités d'organisation de cette future fête de retrouvailles.

Merci de diffuser l'information autour de vous

ENVIRONNEMENT

TAILLE DES HAIES

La taille des haies déconseillée à partir du 15 mars

Pour protéger les oiseaux pendant la période de nidification, il est déconseillé de tailler les haies **du 15 mars au 31 juillet**.

Les haies remplissent de nombreux rôles. Elles fournissent des ressources (bois ou nourriture), permettent de se protéger du vent, du soleil et des intempéries et limitent même l'érosion des sols.

Elles abritent également de nombreuses espèces, notamment des insectes et plusieurs oiseaux comme le rouge-gorge qui y construisent leur nid.

A partir de la mi-mars, la saison de la nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale l'**Office français de la biodiversité** (OFB) comme la **Ligue pour la protection des oiseaux** (LPO), recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres jusqu'à fin juillet.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est **interdite du 1er avril au 31 juillet** (arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).



Arrêté No 2012- 0244 du 1^{er} mars 2012

portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère

Article 13 : les professionnels qui peuvent justifier que certaines de leurs activités doivent obligatoirement, en raison de leur nature, s'exercer en certaines occasions, en dehors des jours et heures autorisés bénéficient d'une dérogation permanente pour l'exercice de ces activités.

Section 4 : ACTIVITÉS AGRICOLES :

Article 15 : les agriculteurs bénéficient des dispositions de l'article 13.

Article 16 : les appareils utilisés pour effaroucher les populations excédentaires d'oiseaux déprédateurs, essentiellement pigeons ramiers, choucas, étourneaux, ... **doivent être arrêtés entre 20 heures et 7 heures.**

Ces appareils ne pourront se déclencher qu'à raison de quatre détonations par heure (préconisation INRA). En outre des distances, par rapport aux habitations des tiers et des zones sensibles, de 200 mètres pour les appareils les plus performants (exemple: effaroucheur pym-optique combinant un bruit et un mouvement ...) et de 250 mètres pour les plus anciens (canon horizontal ou Tonne-fort pyrotechnique, appareil utilisant un bruit seul) doivent être respectées.

Quels que soient les dispositifs utilisés, **ces derniers ne devront pas être dirigés vers les habitations des tiers les plus proches.**

Une distance de 50 mètres des voies ouvertes au public devra être respectée. Par ailleurs une distance de 100 mètres entre deux effaroucheurs est imposée. Leur fonctionnement est autorisé durant les périodes pendant lesquelles les dégâts pour les cultures ou les denrées stockées sont à craindre. Dans un délai de 2 ans à compter de la signature du présent arrêté, tous les types d'effaroucheurs devront être équipés d'un programmeur de mise en fonctionnement et d'arrêt empêchant leur fonctionnement entre 20 heures et 7 heures. Compte-tenu du contexte local, le maire a toute latitude pour fixer des mesures plus restrictives.

PORTES OUVERTES

PLOUVEZ-LOCHRIST

La MFR ouvre ses portes le **vendredi 10 mars de 17h à 20h et le samedi 11 mars de 9h à 17h.**

- 4ème et 3ème découverte professionnelle
- Bac Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires
- CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- Prépa Apprentissage

FORMATIONS PAR ALTERNANCE ET PAR APPRENTISSAGE

www.mfr-plounevez.com



SAINT POL DE LÉON



L'ISFFEL, centre de formation de Bac à Bac +5 en alternance, basé à Saint-Pol-de-Léon organise ses journées portes ouvertes (sur RDV) les :

Vendredi 10 mars (16h30 - 19h) et samedi 11 mars (9h - 12h)

Les formations proposées, dans les domaines du commerce, de la logistique, des biotechnologies et de la qualité sont toutes gratuites et rémunérées ! **Inscription obligatoire sur : isffel.fr**

LESNEVEN



Skol Diwan Lesneven ouvre ses portes

Le **samedi 11 mars**, de 9h à midi

L'équipe enseignante et les parents d'élèves de l'école vous invitent à les rencontrer pour échanger sur les atouts d'une scolarité en langue bretonne pour vos enfants. (de la petite section à la terminale)

ANNONCES EXTÉRIEURES



Venez donner votre avis !

L'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Morlaix vient de débiter et en est actuellement dans la phase de diagnostic. Il s'agit d'une étape importante.

C'est pourquoi, tous les habitants et usagers du Pays de Morlaix sont conviés à trois réunions publiques pour présenter les premiers éléments de diagnostic, les 7, 8 et 10 mars prochain. La première réunion, organisée à Morlaix, portera sur l'histoire du Pays ; la seconde, à Saint-Pol-de-Léon, sur les modes de vie et la troisième, à Landivisiau, traitera des paysages.

Ces réunions débiteront par une conférence courte (30 à 45 minutes), suivies d'ateliers participatifs. Elles permettront de recueillir les idées des participants afin d'enrichir le débat.

Programme :

- **mardi 7 mars 2023** – 18h30-20h30, *le Pays de Morlaix à travers son histoire* – **Morlaix**, Auberge de jeunesse
- **mercredi 8 mars 2023** – 18h30-20h30, *le Pays de Morlaix à travers ses modes de vie* – **Saint-Pol-de-Léon**, espace Ti Kastelliz
- **vendredi 10 mars 2023** – 18h30-20h30, *le Pays de Morlaix à travers ses paysages* – **Landivisiau**, espace Yves Quéguiner

LE RELECQ-KERHUON

Le Ciel Bretagne propose des **cours d'anglais pour les scolaires, du CM1 à la Terminale**, pendant les vacances de printemps : **une semaine de stage du 17 au 21 avril avec des cours le matin de 9h30 à 12h30, du lundi au vendredi.**

Nos cours sont basés sur les programmes enseignés à l'école et se font uniquement en langue étrangère par des professeurs qui enseignent dans leur langue maternelle.

Les stagiaires travaillent par petits groupes de niveau, l'accent est mis sur la compréhension orale et la communication.

Contact au 02.98.30.45.80 ou marion.perrot@information.bretagne-ouest.cci.bzh

LANHOUARNEAU - KIG HA FARZ

L'école Sainte Thérèse de Lanhouarneau proposera son kig ha farz sur place ou à emporter mais uniquement sur réservation à la salle de Lanhouarneau le **dimanche 19 mars**.

SAINT MEEN - FEST NOZ

Le comité d'animation organise un fest noz à la salle multifonctions le **11 mars à 21h**, animé par les groupes Ruz Boutou et Laridenn. Entrée : 6€. Contact : Claude 06 68 75 61 45.

Organisée par l'association Paotred Ar Cuz Heol

Soirée Tartiflette

Samedi 25 mars

Tréflaouénan
Salle Vally Gaër
À partir de 19h



Tarifs:
Adulte : 14 euros
Enfant : 7 euros
Dessert compris

Contacts:
Yvon Gueguen : 06.61.60.95.52
Marie-Catherine Muzellec :
06.30.50.74.73

Réserve pour le 21 mars

Le Kig ha farz
de l'école du Vieux Poirier
de Goulven

19 MARS 2023
à PARTIR
DE 11 H 00
12 € à emporter

Réervations : Amandine 07 60 52 89 18
apeduvieuxpoirier@gmail.com
APE Ecole du Vieux Poirier Goulven en mp

UNAN DAOU TRI

ST. PATRICK

CABARET-CONCERT

SAMEDI 18 MARS

BRIGNOGAN-PLAGES

SALLE KASTELL-MOR 20H30

TARIFS : ADULTE 5 € - 12 ANS 2,50 €

SERVICE SOCIAL MARITIME

Permanences de Madame HOSTIOU :



- Les lundis matin à la Maison des Services – 1 Rue de Plouescat – 29233 CLEDER
- Des rendez-vous sont également possible sur BREST – 45 Quai de la Douane – 29200 BREST

BIEN ÊTRE - SANTÉ



L'ALDS de Cléder recrute des aides à domicile en CDD sur le mois d'avril (remplacements congés) pour accompagner les personnes âgées, ou en situation de handicap, dans les actes de la vie quotidienne (repas, entretien du logement, accompagnement, courses...). Permis B et véhicule indispensables. Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre CV+lettre de motivation à : rh@alds.una29.fr ou de nous contacter au 02.98.69.49.60

Ce bulletin est gratuit

Dépôt des annonces **avant le mercredi midi** par mail à keleier@treflez.fr

Le keleier est à votre disposition en Mairie, au bar Ar Menez, au Salon, chez Tonton Jo et sous le porche de l'église.

Merci de ne prendre que ce dont vous avez besoin !